



ENSEMBLE POUR UN AUTRE CŒUR DE VILLE

Madame Agathe BECKER
Maire de Saint Rémy lès Chevreuse
Hôtel de Ville
2, place Victor Hugo
78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE

Saint-Rémy le 2 Avril 2016

Objet : Révision du PLU et projet « Centre ville »

Madame le Maire,

Nous faisons suite aux différents ateliers participatifs et réunions publiques concernant la révision du PLU et le projet « Centre Ville » qui nous ont laissé « sur notre faim » et sont restés, comme l'ont souligné de nombreux habitants, dans les généralités sans bien distinguer ce qui pouvait changer par rapport au PLU voté en 2009 et les études de la Charte urbaine de 2011.

De ce fait, pour préciser l'aménagement du centre ville tel que nous le percevons, voici les principales lignes directrices de nos réflexions :

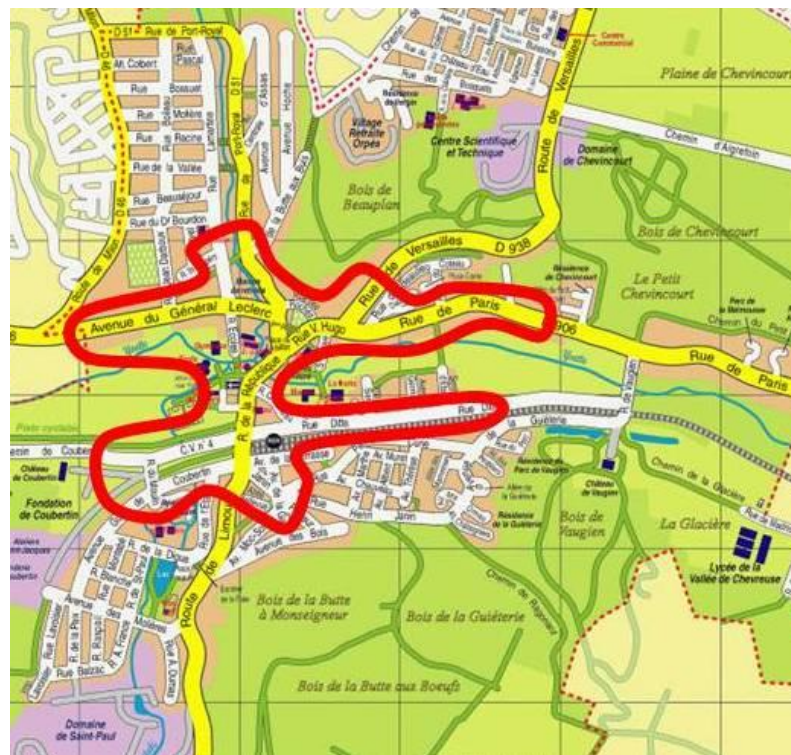
- Abandonner définitivement le projet de déviation entre la rue Ditte et le rond point de la route de Versailles : ce projet aurait des conséquences environnementales significatives pour la commune et il nous semble préférable d'implanter sur les terrains « des sœurs » des logements ainsi qu'une continuité piétons / cyclistes entre la gare et le rond point et une vraie zone verte (type parc ou « jardins partagés » tel que cela a été évoqué lors des réunions publiques de concertation),
- Construire sur les terrains EDF la Maison de la petite enfance, la Maison des Seniors, la Maison des Associations afin de créer sur cette partie du centre ville du lien social, tout en aménageant des logements et un restaurant/salon de thé. Créer dans les locaux de l'Ecole Jean Jaurès une médiathèque ; démolir le bâtiment vétuste de l'Atelier du lavoir afin de pouvoir mettre en perspective le lavoir,
- Reconstruire sur les terrains actuellement occupés par l'ancienne mairie et les services techniques (zone dite du Triangle d'or) les salles de musique : en démolissant les anciennes, totalement délabrées aujourd'hui, et en prévoyant de ne pas reconstruire le centre aéré dans son alignement actuel, vous pourriez ainsi ouvrir la perspective vers le terrain des sports. Proposer aux propriétaires du laboratoire d'analyses médicales de déplacer leurs locaux dans ces nouveaux bâtiments afin de démolir l'actuel laboratoire et permettre l'agrandissement du rond point du 14 Juillet dans le cadre du désaxement de la rue de la République,
- Afin d'éviter une « barre » face à la gare, les nouveaux bâtiments ne pourront être reconstruits à la même hauteur que l'ancienne mairie ; il faudrait tenir compte de la hauteur



ENSEMBLE POUR UN AUTRE CŒUR DE VILLE

des bâtiments dits de la Poste et n'autoriser qu'un R + 1 afin d'éviter le risque d'impression d'un « bloc » à l'angle rue Ditte / rue de la République en venant des Molières ou de Chevreuse,

- Compte tenu du déclassement des 297 logements ORPEA et pour répondre aux termes de la loi ALUR à l'horizon 2025, ce sont plus de 400 logements sociaux qui devraient être construits dans cette période sur l'ensemble du territoire de la commune. La typologie de ces logements doit correspondre à la volonté maintes fois exprimée par la population et vous-même d'accueillir de nouvelles familles à Saint Rémy, les T1 à T3 répondant au mieux à cette problématique. Pour y parvenir, la difficulté sera de trouver un juste équilibre entre vendre les terrains aux promoteurs ou leur céder gratuitement, faire financer par les mêmes promoteurs tout ou partie des nouveaux équipements publics intégrés dans les bâtiments neufs et maintenir à un prix compétitif le prix d'achat ou de location des appartements ainsi construits,
- La création de nouveaux logements sur la commune ne peut se faire sans des équipements publics adéquats et notamment des places de crèche supplémentaires qui font cruellement défaut à Saint Rémy,
- Nous renouvelons notre demande de zone 30 dans le centre ville suivant le périmètre ci-dessous, afin de sécuriser la circulation pétons ou cyclistes des familles :





ENSEMBLE POUR UN AUTRE CŒUR DE VILLE

Nous souhaitons que le PAVE, élaboré en Novembre 2011 par votre adjointe, Mme ROBIC, soit réactualisé et reprogrammé non plus sur 20 ans mais sur 10 ans.

Nous sommes prêts à vous rencontrer ainsi que les bureaux d'études CODRA et COBE pour aborder tous ces sujets qui devraient faire partie intégrante du nouveau PLU et du projet « Centre Ville ».

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président
D. Calinaud

Lettre adressée en copie :

- aux adhérents de l'association,
- aux Conseillers Municipaux de Saint Rémy lès Chevreuse.